



CONCOURS COURS ÉCRIRE TON COURT 2020-2021

Cours écrire ton court (le « Concours ») est organisé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), en collaboration avec les Rendez-vous Québec Cinéma, le Festival REGARD et la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC). L'institut national de l'image et du son (L'inis) offre l'ensemble des formations proposées dans le cadre du concours.

OBJECTIFS

Permettre aux scénaristes émergents ayant débuté leur carrière professionnelle et souhaitant approfondir leurs connaissances :

- De développer un scénario de court métrage de fiction avec l'accompagnement d'un conseiller à la scénarisation;
- D'aborder certaines spécificités de l'écriture scénaristique et d'apprendre à présenter son projet en situation professionnelle;
- De collaborer avec des acteurs de l'industrie cinématographique et d'établir des contacts professionnels.

DÉROULEMENT

Les sept (7) finalistes sélectionnés seront joints vers le **21 janvier 2021**.

Les activités liées au travail scénaristique se tiendront du 16 février au 24 mars 2021 inclusivement. Le concours s'inscrira, par ailleurs, dans le cadre de deux (2) événements indépendants, soit les **Rendez-vous Québec Cinéma** à Montréal et le **Festival REGARD, festival international du court métrage** à Saguenay.

Les finalistes participeront à plusieurs sessions de développement créatif au cours desquelles ils bénéficieront de formations assurées par L'inis. Ces sessions se tiendront du 16 au 21 février 2021 et du 6 au 7 mars 2021 et lors des Rendez-vous Québec Cinéma à Montréal (dates à confirmer) ainsi qu'au Festival REGARD à Saguenay (9 au 13 juin 2021). **Les frais d'hébergement, de déplacement et de subsistance sont couverts afin d'assister aux ateliers à Montréal et à Saguenay pour les scénaristes n'habitant pas dans la région où se donne l'atelier ou suffisamment près.**

Les premières sessions créatives se dérouleront principalement en ligne. Certaines activités, réunissant un nombre limité de personnes, pourraient se tenir en personne dans le respect des mesures de la Santé publique à la date de l'événement, si cela est possible et selon la volonté de chaque participant.

Les participants bénéficieront d'un accès à l'ensemble des événements et d'une accréditation professionnelle pour les Rendez-vous Québec Cinéma et le Festival REGARD.

Les gagnants des différents prix seront annoncés vers le **24 mars 2021**.

INSCRIPTION

L'inscription s'effectue par l'entremise du [portail électronique de dépôt sécurisé SOD@ccès](#).
Consultez les [instructions de dépôt prévues](#) à cet effet.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : JEUDI 3 DÉCEMBRE 2020, 23 h 59 (HNE)

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être résident fiscal du Québec depuis au moins deux (2) ans.
- Posséder une expérience jugée appropriée par la SODEC, soit, par exemple, d'avoir mené à terme au moins une œuvre audiovisuelle narrative ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC.
- S'engager à être disponible pour la totalité des activités et ateliers proposés dans le cadre du concours, soit du 16 février 2021 au 24 mars 2021 (**les frais d'hébergement, de déplacement et de subsistance sont couverts afin d'assister aux ateliers à Montréal et à Saguenay, pour les scénaristes n'habitant pas dans la région où se donne l'atelier ou suffisamment près**).
- Avoir complété une formation professionnelle ou suivi des études dans une école spécialisée en audiovisuel constitue un atout à votre candidature.
- Être détenteur de tous les droits d'auteur du matériel original déposé de même que sur toute œuvre cinématographique pouvant en découler.
- Le projet soumis doit être un court métrage original de fiction, écrit en français ou en anglais.
- Un (1) seul projet par personne est accepté pour ce dépôt.
- Les projets de coscénarisation sont acceptés. Dans ces cas, le profil de chaque scénariste sera évalué selon ces mêmes critères.

Les participants déposent à titre individuel en tant que scénaristes et n'ont pas l'obligation d'être liés à un producteur ou à un réalisateur à la date de leur inscription au concours. Le gagnant du grand prix recevra une bourse en scénarisation (voir descriptif du grand prix). Il recevra aussi un soutien en production, sous réserve que les futures entreprises de production, réalisateurs et producteurs choisis rencontrent les conditions d'admissibilité du [programme d'aide à la création émergente](#), et est sujet à l'approbation par la SODEC de la proposition en production du scénario lauréat. Le scénariste lauréat pourra lui-même, sans obligation, réaliser son projet sous réserve qu'il rencontre en tant que réalisateur les conditions d'admissibilité du [programme d'aide à la création émergente](#).

NON ADMISSIBLES

Les candidats jugés trop expérimentés par la SODEC pour se prévaloir d'une aide financière au programme d'aide à la création émergente, notamment en :

- ayant déjà scénarisé un long métrage ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC;
- ayant déjà scénarisé un projet financé par la SODEC dans le cadre de son programme d'aide à la production aux volets 1 et 3.
- Les étudiants à temps plein, toutes disciplines confondues.
- Les candidats ayant déjà été finalistes de l'une des précédentes éditions de **Cours écrire ton court**.
- Les projets de scénario ayant déjà été déposés à la SODEC (quel que soit le volet).

- Les projets déposés lors d'éditions précédentes de **Cours écrire ton court**.
- Les scénarios basés sur des adaptations littéraires, théâtrales ou autres et les types de projets identifiés dans les exclusions du [programme d'aide à la création émergente](#).
- **Les projets des finalistes de Cours écrire ton court ne pourront être déposés pour une aide ultérieure en scénarisation à la SODEC.**

SÉLECTION

Les candidatures soumises, conformément aux critères d'admissibilité, seront transmises à un comité de sélection formé de professionnels du cinéma chargé de sélectionner les sept finalistes. Les choix seront guidés par la qualité narrative du scénario, l'ancrage cinématographique, la vision de l'auteur et le potentiel d'atteindre le public.

Les finalistes seront joints vers le **21 janvier 2021**. La SODEC communiquera uniquement avec les candidats dont le projet aura été retenu. La liste des finalistes retenus sera annoncée vers le 16 février 2021.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

Proposition globale : intérêt et nature engageante de la proposition, son incarnation cinématographique, son originalité, son état d'achèvement, sa capacité à rayonner au Québec et à l'étranger.

Traitement narratif : force du propos, efficacité de la structure dramatique, rythme du récit, cohérence du ou des points de vue, évolution des enjeux.

Personnages : problématique et quête, cohérence en fonction du genre, transformation, émotion et identification, qualité des dialogues.

Nature cinématographique de la proposition : force, vision et intérêt du style évoqué.

Faisabilité : faisabilité de la proposition scénaristique du point de vue budgétaire et artistique.

La sélection est sans appel, aucun commentaire portant sur l'évaluation des candidatures ne sera communiqué aux candidats non sélectionnés.

PRIX EN JEU

À la remise de la version définitive des scénarios vers le 24 mars 2021, un jury constitué de professionnels de l'industrie cinématographique sélectionnera le(s) lauréat(s) de chacun des prix suivants :

GRAND PRIX COURS ÉCRIRE TON COURT

Le grand prix **Cours écrire ton court** est remis, par un jury, au scénario le plus achevé et démontrant le meilleur potentiel cinématographique. L'ensemble du prix permettra au scénario gagnant d'être porté à l'écran, s'il répond aux exigences du concours.

• Soutien de la SODEC au scénariste gagnant

- Une bourse de 7 000 \$ remise par la SODEC au scénariste gagnant;
- **Soutien de la SODEC en production** : Une subvention à la production d'un montant pouvant atteindre 100 000 \$, le tout est sujet au respect des conditions d'admissibilité du programme d'aide à la création émergente au moment du dépôt de la demande d'aide en production ainsi que de l'approbation par la SODEC de la proposition en production du scénario lauréat.

- **Équipement de tournage et postproduction**
 - Une valeur de 5 000 \$ en location d'équipements caméra et 5 000 \$ en location de salles de postproduction visuelle offerts par Post-Moderne.
- **Équipement de tournage**
 - Une valeur de 5 000 \$ en location d'équipements offerts par SLA Location.
- **Montage et mixage sonore**
 - Une valeur de 3 500 \$ en location d'équipements pour le montage et le mixage sonore offerts par Bande à part audio coop.
- **Une licence de diffusion**
 - Obtention d'une licence de diffusion du court métrage gagnant par La Fabrique culturelle, plateforme numérique de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec).
- **Diffusion en salle**
 - Une diffusion privée au Cinéma Moderne pour une valeur de 500 \$ offerte par Post-Moderne.
- **Services juridiques**
 - Une valeur de 2 000 \$ en services juridiques pour la production du court métrage offerts par le cabinet Lussier et Khouzam.
- **Consultations**
 - Une rencontre d'information avec des représentants de la direction générale du cinéma et de la production télévisuelle de la SODEC;
 - Une rencontre d'information sur le crédit d'impôt avec des représentants de la direction des mesures fiscales de la SODEC.

La contribution de chacun des partenaires peut être conditionnelle à l'obtention par le gagnant du soutien à la production de la SODEC.

PRIX SARTEC, d'une valeur de 1 000 \$, récompensant le scénario francophone le plus achevé, autre que le grand prix.

PRIX WGC, d'un montant de 1 000 \$, récompensant le scénario anglophone le plus achevé, autre que le grand prix.

PRIX L'inis

Chacun des participants se verra offrir un certificat de réduction d'une valeur de 325 \$ valide à l'achat d'un cours à la carte offert par L'inis.

Pour les fins des présentes règles, le masculin inclut le féminin et vice versa lorsque nécessaire.

